



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/4779

Approbation de conventions de parrainage entre la Ville de Lyon / Auditorium de Lyon Arte et Radio France pour la saison 2018-2019

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. GRABER Loïc

SEANCE DU 20 MAI 2019

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 22 MAI 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 13 MAI 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 28 MAI 2019
DELIBERATION AFFICHEE LE : 31 MAI 2019

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. TOURAIN, M. COULON, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme SERVIEN (pouvoir à M. BRUMM), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), Mme BERRA (pouvoir à Mme NACHURY), M. BERAT (pouvoir à Mme BALAS), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE), Mme MANOUKIAN (pouvoir à Mme RABATEL), Mme BAUGUIL (pouvoir à M. BROLIQUIER), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES :

2019/4779 - APPROBATION DE CONVENTIONS DE PARRAINAGE
ENTRE LA VILLE DE LYON / AUDITORIUM DE LYON
ARTE ET RADIO FRANCE POUR LA SAISON 2018-2019
(DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 7 mai 2019 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Héritier de la Société des grands concerts de Lyon fondée en 1905, l'Orchestre national de Lyon est devenu un orchestre permanent en 1969. Depuis lors, il est administré et soutenu financièrement par la Ville de Lyon, qui l'a doté en 1975 d'une salle de concert, l'Auditorium. Avec plus de 246 000 spectateurs lors de la saison 2018-2019, l'Auditorium-Orchestre national de Lyon propose une programmation musicale ambitieuse et ouverte.

A l'occasion de la saison 2018-2019, il fera découvrir au grand public la richesse de son répertoire. Ainsi, plus de 150 concerts sont proposés au cours de la saison et autant d'actions culturelles à destination de tous les publics.

Dans l'objectif de bénéficier de la notoriété liée à ces événements auprès du grand public et de leurs retombées publicitaires, plusieurs acteurs importants ont contacté la Ville de Lyon / Auditorium-Orchestre national de Lyon pour la saison 2018-2019.

Il s'agit des entreprises suivantes qui ont proposé à la Ville de Lyon d'apporter leur soutien en devenant parrains de la saison 2018/2019 :

- la société Radio-France - France Inter pour les ciné-concerts,
- la société Arte.

Parrainage avec Arte :

La société Arte France a proposé à la Ville de Lyon d'apporter son soutien en devenant parrain de la saison artistique 2018/2019, selon les modalités suivantes :

Parrain	Apport du parrain	Contreparties offertes par la Ville de Lyon
La Société Arte France	Arte France s'engage à : -Présenter les trois concerts suivants par la diffusion d'un message d'autopromotion, d'une durée d'environ 20 secondes à l'antenne dans son programme d'agenda culturel intitulé « Coups de cœur d' Arte » : <i>Le Carnaval de la petite taupe</i> - ciné-concert jeune public, samedi 11 mai 2019 : diffusion dans la semaine du 23 au 29 avril <i>A fond les violons</i> , du 23 au 26 mai 2019 : diffusion dans la semaine du 14 au 20 mai <i>Concours d'orgue Olivier Messiaen</i> ,	Au titre de cette collaboration, la Ville de Lyon attribuera à Arte : -pleine page réservée à Arte et logo d'Arte dans la page « pArtenaires » dans la Brochure de la saison 2018/2019 <u>Valorisation : 9 000 €HT</u> - 1 page format 15 cm de large x 21 cm de haut réservée à la communication de Arte dans les programmes des concerts suivants : Mozart Chostakovitch – 27 avril 2019 Le Carnaval de la petite taupe – 11 mai 2019 A fond les violons – 23 au 26 mai 2019 Brahms Concerto pour violon – Renaud

	<p>du 17 au 23 juin 2019 : diffusion dans la semaine du 4 au 11 juin</p> <p>Nombre total de diffusions par Evènement : 10 passages d'environ 20 secondes.</p> <p>-Visibilité sur le site Internet Arte France s'engage à diffuser sur son site Internet disponible à l'adresse http://Arte.tv/coupsdecoeur, les séquences audiovisuelles citées ci-dessus pendant toute la durée des évènements.</p>	<p>Capuçon – 23-25 mai 2019 Concert participatif – Concerto molto grosso - 26 mai 2019 Concours d'orgue Olivier Messiaen – 17 au 23 juin 2019 <u>Valorisation : 12 000 €H.T :</u></p> <p>- Faire apparaître le logo ARTE sur tous les supports de communication faisant la promotion des 3 (trois) Evènements suivants :</p> <p>le Carnaval de la petite taupe - ciné-concert jeune public, samedi 11 mai 2019 A fond les violons, du 23 au 26 mai 2019 Concours d'orgue Olivier-Messiaen, du 17 au 23 juin 2019 <u>Valorisation : 3 000 €HT</u></p> <p>- Faire un lien entre les pages des concerts concernés mentionnés ci-dessus Le Carnaval de la petite taupe - ciné-concert jeune public, samedi 11 mai 2019 A fond les violons, du 23 au 26 mai 2019 Brahms Concerto pour violon – Renaud Capuçon – 23-25 mai 2019 Concert participatif – Concerto molto grosso - 26 mai 2019 Concours d'orgue Olivier Messiaen, du 17 au 23 juin 2019</p> <p>ainsi que la page « pArtenaires » du site internet de l'Auditorium – Orchestre national de Lyon et le site d'ARTE. <u>Valorisation : 729 €HT</u></p> <p>- mise à disposition d'ARTE de 65 invitations en 1ere série pour la saison 2018/2019 de l'Auditorium, réparties sur les soirées suivantes :</p> <p>Le Carnaval de la petite taupe - ciné-concert jeune public, samedi 11 mai 2019 25 invitations pour 1 place adulte + 1 place enfant - Concert symphonique Capuçon Brahms Concerto, 23-25 mai 2019 Concerto Molto Grosso – concert participatif, 26 mai 2019 : 20 invitations gratuites Concert de clôture du concours d'orgue Olivier-Messiaen, 23 juin 2019, 20 invitations <u>Valorisation : 1651 €HT</u></p> <p>- Apposition d'un sticker Arte sur les portes d'entrée de la Billetterie de l'Auditorium de Lyon (246 000 spectateurs accueillis sur l'ensemble de la saison)</p>
--	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

		<u>Valorisation : 5 000 €HT</u> - Installer une signalétique " Arte " dans le hall de l'Auditorium de Lyon au moyen de panneaux fournis par Arte, lors des 3 concerts : Le Carnaval de la petite taupe - ciné-concert jeune public, samedi 11 mai 2019 A fond les violons, du 23 au 26 mai 2019 Concours d'orgue Olivier Messiaen, du 17 au 23 juin 2019 <u>Montant de la valorisation : 6 120 €HT</u>
	<u>Valorisation : 37 500 € HT</u> <u>Soumis à TVA selon la réglementation en vigueur</u>	<u>Valorisation : 37 500 €HT</u> <u>Soumis à TVA selon la réglementation en vigueur</u>

Parrainage avec Radio-France :

Radio France, société nationale de radiodiffusion, constitue le premier groupe radiophonique français. Il s'appuie sur sept chaînes complémentaires (France Inter, France Info, France Culture, France Musique, Fip et Mouv'), ainsi que sur les 44 stations locales composant le réseau France Bleu.

Le parrainage proposé pour la saison 2018-2019 consiste en la diffusion de messages de promotion de certains concerts de l'Auditorium-Orchestre national de Lyon sur les ondes de France Inter et notamment autour du cycle de ciné-concerts

A travers ce parrainage, Radio France souhaite notamment apparaître auprès des acteurs de la scène culturelle locale comme un outil de communication indispensable pour une institution comme l'Auditorium – Orchestre National de Lyon, notamment dans le cadre du cycle de ciné-concerts.

Les modalités du parrainage sont les suivantes :

Parrain	Apport du parrain	Contreparties offertes par la Ville de Lyon
Radio France / France Inter	Radio France s'engage à faire un large écho à l'Evènement sur l'antenne de France Inter par : - des messages d'autopromotion relayant le soutien de France Inter à l'Evènement. Le dispositif des messages est le suivant : - 8 messages de 30 secondes chacun, diffusés quelques jours avant les ciné-concert «Star Wars – Un nouvel espoir» du 23 au 26 janvier 2019, « Star Wars - L'Empire contre attaque » du 6 au 9 février 2019 et « Le Fantôme de l'opéra » le 24 mars 2019 à l'Auditorium de Lyon. France Inter prend à sa charge les	- Présence du logo France Inter sur les supports de communication pour les 3 ciné-concerts «Star Wars – Un nouvel espoir», « Star Wars - L'Empire contre attaque » et « Le Fantôme de l'opéra » ; - Pleine page en 4ème de couverture de la Zcard - tirage 50 000 ex <u>Valorisation : 10 000 €HT</u> - Présence de deux kakémonos France Inter mentionnant le partenariat, dans le hall d'accueil de l'Auditorium de Lyon Sur 7 jours avant les 3 ciné-concerts <u>Valorisation : 3 470 euros HT</u> -Présence du logo France Inter sur tous les supports de communication liés à la promotion des ciné-concerts : tracts, affiches, insertions presse, site Internet,

	frais de réalisation des dits messages. - la présentation du film Cycle Ciné-concerts de la saison 18/19 de l'Auditorium-Orchestre national de Lyon sur son site franceinter.fr, dans la rubrique «Cinéma » : page dédiée au film et mise en avant sur la home au moment de la sortie du film.	écrans d'informations les soirs de cine-concerts. <u>Valorisation : 2 000 €HT</u> - Présence du logo France Inter sur les programmes de salle des ciné-concerts. <u>Valorisation : 4 000 €HT</u> - Présence du logo France Inter dans la brochure de saison 18/19, sur la page Mécènes et Partenaires <u>Valorisation : 2 000 €HT</u> -Pleine page de publicité dans les programmes de salle de quatre ciné-concerts. <u>Valorisation : 8 000 €HT</u> -Lien vers le site internet France Inter sur page dédiés aux 3 ciné- concerts «Star Wars – Un nouvel espoir», « Star Wars - L'Empire contre-attaque » et « Le Fantôme de l'opéra » le 24 mars 2019 <u>Valorisation : 300 €HT</u>
	Valorisation : 29 770 €HT	Valorisation Totale : 29 770 €HT

Les parrainages correspondants sont formalisés dans les conventions annexées au présent rapport.

Vu lesdites conventions de parrainage ;

Où l'avis de la commission culture - patrimoine ;

DELIBERE

- 1- Les conventions de parrainage susvisées établies entre la Ville de Lyon / Auditorium-Orchestre national de Lyon, la société Radio France/ France-Inter et la société Arte dans le cadre de la saison 2018/2019 sont approuvées.
- 2- Les dépenses correspondant aux apports des parrains, soit 67 270 € HT (soumis à TVA) seront imputées sur les crédits inscrits au budget 07 de l'année 2019, au chapitre 011.
- 3- Les recettes correspondant aux contreparties offertes par la Ville, soit 67 270 € HT (soumis à TVA), seront imputées sur les crédits inscrits au budget 07 de l'année 2019, chapitre 70.
- 4- Monsieur le Maire est autorisé à signer les conventions de parrainage.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Loïc GRABER